

Bulletin Communal

N° 9

Le 30 avril 2026



MAIRIE DE SAINT-FRÉGANT

120, Bourg
29260 SAINT FRÉGANT

CONTACT

02 98 83 05 02

mairie@saintfregant.bzh

<https://saintfregant.bzh/>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h30

Mercredi : fermée

Numéro d'astreinte aux heures de
fermeture de la mairie : 06 72 34 23 36

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

Relais Enfants Parents Assistants Maternels

REPAM : repamdeslegendes@gmail.com

06 47 82 78 48

ECOLE PRIVEE SAINTE-ANNE ST FREGANT

02 98 83 05 03

eco29.st-joseph.kemoues@enseignement-catholique.bzh

DÉCHETTERIE

Lundi > Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45

Fermeture à 11h le 1^{er} jeudi du mois

SAMU: 15

POMPIERS: 18 ou 112

GENDARMERIE: 17 ou 02 98 83 00 40 Lesneven

PHARMACIE DE GARDE: 3237

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORDURES MENAGÈRES: 02 98 21 87 88

ENEDIS DEPANNAGE: 09 70 83 19 70



**INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ
le bulletin par mail.**

Transmettre votre adresse mail à
mairie@saintfregant.bzh

Vie communale Buhez ar gumun

La commune arrive sur Facebook et Instagram !

Pour être toujours plus proche de vous et vous tenir au courant des événements, de la vie associative, des actualités de la commune et des informations pratiques au quotidien, la municipalité vient de créer sa page Facebook et son compte Instagram.

Vous pouvez suivre nos pages via ces liens :

Facebook : <https://www.facebook.com/saintfregant>

Instagram : <https://www.instagram.com/saintfregant>

Suivez dès maintenant l'actualité sur le BIM, mais aussi en ligne !

LA MUNICIPALITE - COMMÉMORATION DU 8 MAI :

Le 8 mai prochain nous allons commémorer le 81^e anniversaire de la fin de la guerre en Europe. La municipalité, et la section locale de l'U.N.C, vous invite, ainsi que vos enfants, à cette cérémonie qui débutera à 11 heures face au Monument aux Morts. Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié, offert par la municipalité, à l'espace multifonctions.

Changement de parution du BIM. En raison des jours fériés, la prochaine parution sera le **jeudi 21 mai**.



5^{ème} session du dispositif argent de poche à Saint Frégant

Les 21, 22 et 23 avril, trois jeunes, Esteban Péron, Lili Gélisse et Louca Corlosquet ont participé au dispositif argent de poche. Patrick Jaffrès les a encadrés, en leur confiant des travaux de jardinage, plantations, nettoyage de parterres. Ils se sont appliqués et certains ont même émis le souhait de s'inscrire à d'autres sessions. L'occasion de découvrir un peu mieux la commune, et gagner un peu d'argent en échange d'efforts pour embellir la commune. (45€ pour la session de 3 matinées). Une belle occasion aussi de faire connaissance avec d'autres jeunes de la commune. Ce dispositif est proposé lors de toutes les vacances scolaires (hors Noël) et les inscriptions se font directement en mairie. Les futures inscriptions pour les vacances d'été doivent être déposées en mairie avant le 30 mai.



Conseil municipal :

Compte-rendu de CONSEIL MUNICIPAL du 23 avril 2026

Sont ici résumées les principales délibérations prises lors du Conseil municipal.

Pour une lecture complète des délibérations, vous pouvez consulter le site internet de la commune ou venir les consulter en mairie où elles sont affichées.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – ANNÉE 2025

Résultat de l'exercice 2025 : 281 656,30 € en excédent dont 144 195,30 € en fonctionnement et 137 461 € en investissement (avec 200 000 € de reste à réaliser sur l'investissement).

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

Le compte financier unique présente un excédent de fonctionnement de 144 195,30 €. Il est décidé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit : excédent à reporter en fonctionnement : 79 695,30 €, excédent de fonctionnement capitalisé : 64 500 €.

FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE - ANNÉE 2026

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux de fiscalité directe locale.

BUDGET COMMUNAL 2026 DE SAINT-FRÉGANT ET APPLICATION DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le projet budgétaire a été examiné et approuvé par les membres du conseil municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 569 784,40 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT 368 067,00 €.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Les subventions accordées par le Conseil municipal, en 2026 sont consultables sur le site internet de la mairie ou en mairie.

DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE » SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ

Le Conseil municipal approuve la proposition de déposer un dossier de demande de subvention au fonds départemental de sécurité routière à hauteur de 5748 € de matériels pour une subvention demandée à hauteur de 80%.

AUTORISATION DE RECRUTEMENT TEMPORAIRE D'AGENTS CONTRACTUELS

Le Conseil municipal approuve le recrutement, si besoin, d'agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponible ou pour absorber des accroissement d'activité, saisonniers ou pas.

Pour conduire en toute sécurité, tant que cela est possible à KERNOUES

Véhicules, règles de circulation, code de la route : tout évolue en permanence. Le dispositif Vas-Y de la Fondation ILDYS, soutenu par le Conseil Départemental, propose régulièrement dans le Finistère, des sessions de « révision du code de la route ». Elles sont destinées aux conducteurs souhaitant actualiser leurs connaissances, pour conduire en toute sécurité et rester mobile.

Profondément engagés dans une démarche de sensibilisation à la sécurité routière, les professionnels du dispositif Vas-Y et les élus de la commune de Kernouës se sont associés activement à l'organisation de cette session de « Révision du code de la route », qui se tiendra le **jeudi 21 mai 2026 à 14h15 à la Salle communale Louis Page, à Kernouës**. Les habitants de la commune et des environs pourront venir tester et approfondir leurs connaissances dans une ambiance conviviale. **Gratuit, SANS INSCRIPTION.** (Prévoir lunettes et stylo). **A la fin de cet après-midi**, une collation sera servie permettant de prolonger les échanges.

La paroisse Ar barrez

Pendant le mois de mai, la messe de 9h15 le **mardi sera célébrée dans les chapelles**. **Mardi 5 mai** : messe à 9h15 à la chapelle Pol. **Mardi 12 mai** : messe à la chapelle St Egarec (Kerlouan).

Mois de mai : Pemp sul au Folgoët :

Chaque samedi à la basilique : **messe à 18h** (pas de messe le samedi à Lesneven pendant le mois de mai)

Et **chaque dimanche** : **messe à 9h30** (messe en breton) et à **11h** (messe solennelle).

Dimanche 3 mai : messe à 9h30 à St Frégant.

Dimanche 10 mai : messe à 9h30 à Goulven.

Jeudi 14 mai : messe à 9h30 à Kerlouan.

Dimanche 17 mai : messe à 9h30 à Brignogan

Plouénéour : Comme chaque 1^{er} mardi du mois, entretien et ménage du presbytère, du jardin et de la salle paroissiale de 13h30 à 16h. L'équipe d'animation de la CCL de la côte des légendes fait appel à toutes les bonnes volontés.



Samedi 2 et
dimanche 3 mai 2026

AUTOCROSS SAINT-FRÉGANT BREIZH CROSS TOUR

Samedi de 14 h à 19 h - Dimanche de 9 h à 19 h

La Source
HÔTEL LE TRITON
E.Leclerc
LANDOVISIAU

Le Télégramme

MEUBLÉS DE TOURISME : DÉCLARATION OBLIGATOIRE SUR UNE PLATEFORME

À partir du 20 mai 2026, l'article L 324 -1-1 du code du tourisme impose une déclaration préalable pour tous les meublés de tourisme, sans distinction de statut entre résidence secondaire ou principale. Cette déclaration ne se fera plus en mairie, mais devra être effectuée en personne par le loueur via un téléservice national unique (<https://apimeubles.finances.gouv.fr>).

Le coin des associations

Korn ar c'hevredigezhioù

HENCHOU AN HOLL

Le prochain après-midi pour l'entretien des chemins aura lieu le lundi 11 mai. Rendez-vous au bungalow à 13h30.

CLUB DES MANOIRS

En raison du congé du jeudi de l'Ascension, les activités du Club se dérouleront le mercredi 13 mai de 13h45 à 17h30 au lieu du jeudi 14 mai..

La vaillante football

Match de foot - 3 mai

> Kerlouan Plouneour 3 - Vaillants Chevaliers 2
13h30 à KERLOUAN

Match de foot - 10 mai

> La Forest Lander JS 2 - La Vaillante VA 2
13h30 à LA FOREST LANDERNEAU

Match de foot - 3 mai

> - La Vaillante VA - Brest Cavale AS
15h30 à SAINT-FREGANT



DÉCLARATION DE REVENUS

Date limite de dépôt : **le 19 mai** pour le **format papier**, le **28 mai** pour la **déclaration en ligne**.

Emploi Implij

L'AGRICULTURE RECRUTE

Retrouvez l'ensemble des offres d'emploi du secteur agricole du Finistère sur le site de l'ANEFA du Finistère.

La Maison de l'emploi/France services propose :

Nouveau à France services Lesneven : un accompagnement en droit du travail !

Que vous soyez salarié ou en recherche d'emploi, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour mieux comprendre vos droits et vos démarches. Contrat de travail, rupture de contrat, conditions de travail ou encore litiges : ce service vous informe, vous conseille et vous oriente vers les interlocuteurs adaptés. Les dates de permanence à venir : Mercredi 6 mai, 3 juin et le 1^{er} juillet 2026 de 14h00 à 16h30. Vous pouvez venir sans RDV ou nous contacter au 02.98.21.13.14.

Communauté Lesneven côte des légendes

Kumuniezh Lesneven aod ar mojennoù

À LA UNE

La CLCL a installé son nouveau conseil communautaire

Claudie Blacon (Lesneven) réélue présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes entourées de ses vice-président(e)s et l'ensemble des élu(e)s communautaire 2026-2032. Une 6^{ème} mandature pour le territoire

L'installation de ce nouveau conseil communautaire, a officiellement eu lieu ce jeudi 16 avril. Elle marque le début de mandature 2026-2032. Un moment fort de démocratie locale, qui n'a lieu que tous les six ans. Claudie Blacon a été réélue présidente de la [Communauté Lesneven Côte des Légendes](#). L'assemblée a ensuite procédé à l'élection des 9 vice-présidentes et vice-présidents : Et pourquoi c'est important ?

La CLCL agit au quotidien pour améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir de notre territoire. Chaque décision prise par ce nouvel exécutif aura un impact direct sur le quotidien des habitants : développement des transports, soutien aux entreprises locales et à l'emploi, préservation de l'environnement, réduction des déchets, solidarité et accès aux droits... et bien plus encore ! Pas de temps à perdre ! Les élus sont d'ores et déjà au travail : le prochain conseil communautaire se tiendra le 27 avril 2026 à 18 h 30 à l'Hôtel communautaire. *Suivez toute l'actualité de la CLCL sur www.clcl.bzh et nos réseaux @clcl.bzh (facebook, instagram, linkedin, youtube).*

Visites de Triglaz suspendues jusqu'à la rentrée

En raison d'incidents survenus au centre de tri de Triglaz à Plouedern, les visites prévues de mai à juin sont suspendues jusqu'à la rentrée. Des bouteilles de gaz et de protoxyde d'azote ont été retrouvées dans les bacs jaunes et ont causé des départs de feu, blessant des agents. La sécurité de tous impose cette décision. Rappel important sur le tri. Ce type d'objets - bouteilles de gaz, cartouches de protoxyde d'azote -, est strictement interdit dans les bacs jaunes, les ordures ménagères et les déchèteries. Sous pression, ils peuvent exploser et provoquer des accidents graves. Ils doivent impérativement être déposés dans les commerces revendeurs. Merci à tous pour votre vigilance. Les visites reprendront dès que les conditions de sécurité seront réunies. *Retrouvez toutes les bons gestes de tri sur urlr.me/3XYpJ9.*

Mercredi 13 Mai, place de la mairie à Lesneven

La CLCL soutient l'action de prévention « Préventy » organisée par le Crédit agricole et le Centre de secours et d'incendie de Lesneven. Dans le cadre d'une animation pédagogique dédiée à la prévention des risques auprès des enfants, le camion « Préventy » sera installé sur l'esplanade de la mairie de Lesneven, le **mercredi 13 mai 2026, de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30**. Créé dans le Finistère, cet outil de sensibilisation a pour objectif de prévenir les risques d'incendie et les accidents domestiques auprès des **enfants de 6 à 12 ans**. À travers des animations pédagogiques adaptées, il vise à transmettre les bons réflexes de prévention. Cette action, organisée un mercredi et ouverte également aux familles, représente une opportunité de sortie éducative et ludique pour les enfants.



Annonces

Traou a bep seurt

> Vente de légumes au BDC les samedis de 9h à 12h

> L'Asept Bretagne va proposer en partenariat avec la commune de Kerlouan un "Atelier Bien vivre sa retraite" à destination des personnes de 60 ans et plus. Une réunion d'information se tiendra : **le lundi 18 mai à 9h30** à la Salle Ker Digemer, rue St Brévalaire (en face de l'église) à KERLOUAN. Cet atelier comprend 6 séances qui se dérouleront **les lundis de 9h30 à 12h, du 8 juin au 6 juillet**. Cette action est GRATUITE et SUR INSCRIPTION auprès de l'Asept Bretagne : au 02.98.85.79.25 ou à laetitia.perriot@asept-bretagne.fr.

> **DISPOSITIF ADELIE SUR LA CLCL**. Accès au droit, soutien dans vos démarches administratives, sorties collectives, temps d'échange et espace de réflexion, découverte métiers... ADELIE propose un accompagnement individuel et des rencontres en groupe, pour se remettre en mouvement avant de reprendre un parcours vers l'emploi. Contactez Fannie FUZELLIER au 06.81.04.55.91. Permanences sans RDV à l'Épicerie Solidaire du Folgoët les 2ème et 4ème mardis du mois.

Agenda

War ho teiziataer

1er MAI
LE FOLGOËT

Le Télégramme
Comité d'Animation
Le Folgoët

FAITES DU SPORT
Journée de solidarité
Au profit de 3 associations

Manon Le Noir
Miss Handi France 2025
Marraine de l'événement

Sports et activités : démonstrations et initiations
Baptêmes à motos
Expo véhicules anciens : tracteurs, deux roues et voitures

Buvette - Crêpes - Food truck
Couscous sur place / à emporter
Réservation : 06 60 66 37 89
Soirée dansante dès 19h30 avec DJ DIREED

CAFE PAPOTE DES ROSES

ENSEMBLE FACE AU CANCER

Lundi 18 mai

A venir :
22 juin

Tréfléz

Groupe de parole de 13H30 à 15H30
Atelier plantations de 16H à 18H



Organisés par les Roses Finistériennes
Animés par des professionnelles

Inscription pour une activité:
lesrosesfinisteriennes@gmail.com

AR REDADEG
10^{ème} édition
10^{vet}

BEVAÑ
BODAN
BEZAN

8 > 16 / 05 / 2026
L'ANNUON >>> NAONED
Redomp gant plijadur evit ar brezhoneg
Course relais de 2226 km pour la langue bretonne à travers toute la Bretagne

LANNON
QUEST CONSEILS
BERNE ELAGAGE
silvadeo
TPREHA
INFORMATION

En avril/mai, la **ludothèque "Jeux en Légendes"** (Yourte, 7b rue du Chanoine Etienne Rannou, Guissény) est ouverte sur des horaires adaptés avec les fériés :

Vendredi 1er mai : fermée

Mercredi 6 mai : 10-12h//14h-18h

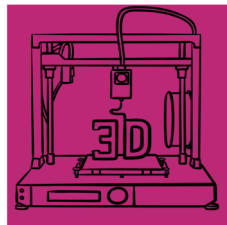
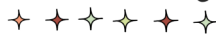
Vendredi 8 mai : fermée

Mercredi 13 mai : 10-12h//14h-18h

Vendredi 15 mai : fermée

A partir du 20 mai, retour aux horaires classiques : les mercredis de 15h30 à 18h et les vendredis de 16h30 à 20h.

CAFÉ NUMÉRIQUE



MARDI
12/05/2026

DE 18H
À 20H

Ouvert aux
débutant-es et aux
confirmé-es !



DECOUVERTE
NUMÉRIQUE -
IMPRIMANTE 3D -
ETC

GRATUIT



3 BRÉVALAIRE ETAGE DE L'ESPACE JEUNES,
29890 KERLOUAN

PROCHAINE PARUTION LE 21/05/2026

Dépôt des articles pour

PRODUCTION et EDITION

Maire-120 le bourg -29260
SAINT-FREGANT

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe MASQUELIER, Maire
DEPOT LEGAL

30/04/2026

DATE DE PARUTION DU PRESENT
N° 30/04/2026

NOMBRE D'IMPRESSION
90 exemplaires

FORUM
34^e édition
16 et 17 mai 2026

un rêve
un sourire
20 ans Réaliser les rêves d'enfants porteurs de handicaps ou souffrant de pathologies chroniques
www.unrevesansourire.fr

DINER-SPECTACLE
CABARET
avec la Troupe
TENTATION DANSE

Samedi 16 mai 2026
Début de soirée à 20H30
Apéritif et ouverture des portes à 19H00

Espace Brocéliande
PLOUDANIEL

Placement libre
Réservation en ligne fortement recommandée
<https://www.helloasso.com/associations/un-reve-un-sourire/evenements/soiree-anniversaire>

